
Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Laurence ALLEFRESDE, Jean-Claude BONNAUD, Paulette JAUSSAINT, Raymond SOULERIN, Thomas ROSELLO--CAUSSE, Laetitia PIC, Christophe CAFFIAUX

Représentés: G.PREVIDOLI

Excuses: F.BLAISE

Absents: S.BAUDRY, PH.GOMEZ

Délibération: Budget Primitif 2022

Le Budget est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement.

Section de Fonctionnement: 123 697, 00 €

Section d'investissement: 127 337, 46 €

La maquette du budget est consultable en mairie

Vote: unanimité pour

Motion soutien collège la Ségalière LARGENTIERE

Mme le Maire informe les conseillers que le collège public « la Ségalière » à LARGENTIERE est menacée de fermeture d'une classe de 3ème. Afin de maintenir une bonne qualité d'enseignement, elle souhaite soutenir l'action des enseignants et des parents d'élèves qui proposent une motion.

Le Conseil Municipal, décide de présenter la motion suivante

Nous, élu.es de PRUNET, soutenons le collège public de La Ségalière de Largentière afin qu'il bénéficie d'une division supplémentaire pour la rentrée 2022, afin d'assurer à l'ensemble des citoyens l'égalité d'accès à l'éducation.

Dans ce sens, nous interpellons le ministère de l'Education Nationale pour qu'il octroie les 29 heures nécessaires au maintien de cette division à la rentrée 2022.